



FEDERATION FRANCAISE
DE SPELEOLOGIE
28 RUE DELANDINE
69002 LYON FR

COURTIER

GRAS SAVOYE
RHONE ALPES AUVERGNE
3B RUE DE L OCTANT BP 124
38431 ECHIROLLES CEDEX
Tél : 04 76 70 87 00
Fax : 04 76 70 87 43
Portefeuille : 0312242784

Vos références :

Contrat n° 20500095999287
Client n° 0360734420

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE AIHMS

AXA France IARD, atteste que :

USAN - Union Spéléologique de l'agglomération nancéienne
56 rue du Haut de Chèvre
54000 NANCY

A souscrit une assurance « **Assurance initiation hors milieu souterrain** », proposée par la **FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE** auprès de notre Société sous le contrat n° 20500095999287 pour le site :

Gymnase Provençal
9, quai René 2
54000 NANCY

Ce contrat garantit la responsabilité civile générale du club **USAN - Union Spéléologique de l'agglomération nancéienne** dans le cadre des activités de découverte et d'initiation.

Cette assurance fait bénéficier aux utilisateurs non fédérés les garanties prévues à l'option 1 (Responsabilité Civile et Individuelle Accident, à l'exclusion des indemnités journalières)

La présente attestation est valable pour la période du 8 janvier au 31 décembre 2022, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS, le 12/01/2022
Pour la société :

Montant des Garanties responsabilité civile

A - RESPONSABILITÉ CIVILE

Montant maximum tous dommages confondus,
par sinistre et/ou événement

9 200 000 €

dont :

- Dommages corporels, par sinistre

9 200 000 €

- Dommages matériels et/ou immatériels consécutifs,
par sinistre

1 525 000 €

- Dommages immatériels non consécutifs, par sinistre

770 000 €

- Dommages vol par préposés de la F.F.S., Associations
affiliées ayant qualité d'assuré, par sinistre

77 000 €

- Biens confiés, par sinistre

15 250 €